

Les élèves boursiers en 2021-2022,
qui redoublent, ou sont en réorientation (CAP vers baccalauréat
professionnel, formation générale ou technologique vers
formation professionnelle, mention complémentaire, etc.),
doivent compléter un dossier rose de
Révision de Ressources.

Ce dossier est à retirer au lycée, et à rapporter, au plus tard,
pour le 27 Juin 2022

A défaut la bourse pourrait être supprimée en septembre
prochain.